

Délibération 2023 / 04-16

L'an deux mil vingt-trois le jeudi six avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Étaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Jean-Jacques BORD, Didier LASSECHERE, Raymond RABETEAU, Christian FAUGERON, Maurice BESSE, Anthony BUYS, Jacques FAURE, Jean-François CHAMPEAU, Cédric LECOMTE, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, Mireille LILLE-PALETTE RECONDU, France-Noëlle GIMENEZ.

Était absent : Arnaud PICOUT.

Secrétaire de séance : Mr Didier LASSECHERE

* * * * *

BUDGET PRIMITIF 2023 - Budget Distribution d'eau

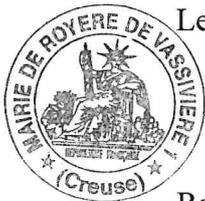
Sur la proposition faite par Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- adopte le budget primitif 2023 du budget Distribution d'eau, tel que présenté et arrêté en équilibre comme suit :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<u>Section de fonctionnement :</u>	394 059,97 €	394 059,97 €
<u>Section d'investissement :</u>	445 450.22 €	445 450.22 €

Fait et délibéré en Mairie, le 6 avril 2023



Le Maire,

Raymond RABETEAU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'RABETEAU', written over a horizontal line.